

## Déclaration du SNB sur le bilan de la mandature 2012/2015 lors du CCE du 22 mai 2015

En 2012, à quelques semaines seulement des élections professionnelles, vous avez, unilatéralement décidé d'imposer la mise en place d'une nouvelle organisation au sein du Comité d'Entreprise par

- La création d'un poste de responsable administratif du Personnel directement rattaché à vos services,
- La pérennisation de plusieurs élus en tant que responsables administratifs des activités dont ils assuraient jusqu'ici la gouvernance politique au travers des présidences de Commission.

Le SNB avait, seul, émis les plus fortes réserves quant à la légitimité de cette mise en place qui a eu lieu juste avant les élections professionnelles de 2012 au sein de Natixis SA. Elections professionnelles qui ont vu le **SNB** devenir la première organisation professionnelle de l'entreprise. Nous avons alors, de nouveau et très vivement, contesté cette mainmise de votre part sur le Comité d'Entreprise. Notre président national, Régis Dos Santos, était d'ailleurs venu vous rencontrer pour soutenir cette contestation.

Vous avez ainsi entériné une solution qui avait pourtant manifestement prouvé non seulement toute son inefficacité mais également son caractère néfaste et toxique. Pour preuve

- Le long arrêt maladie, pour cause professionnelle, de la secrétaire du Comité d'Entreprise de la précédente mandature.
- Puis la démission, en dénonçant « les graves dysfonctionnements liés à l'héritage du passé », de l'élue qui avait endossé le rôle de responsable administrative. Sa désignation avait d'ailleurs été entachée de fortes irrégularités puisqu'aucun vote au Comité d'Entreprise n'avait été organisé. En tant que président du Comité d'Entreprise vous ne pouviez prétendre ne pas le savoir.

Votre action a ainsi conduit à dépouiller le nouveau secrétaire du Comité d'Entreprise d'une part essentielle de ses prérogatives.

Néanmoins, pendant ces trois années de mandature, le **SNB** a constamment cherché à faire en sorte que le fonctionnement du Comité d'Entreprise pâtisse le moins possible de cette situation pour le moins baroque.

Nous nous sommes rapidement trouvés isolés car les autres organisations syndicales avaient chacune ses propres intérêts à ce que cette situation perdure.

De fait, nous ne pouvons que constater que vous avez eu un rôle majeur dans le fait que nous ayons été entravés pour mettre en œuvre notre programme. Programme qui comportait tout un ensemble de mesures qui visaient justement à faire évoluer le Comité d'Entreprise pour qu'il puisse apporter un meilleur service aux salariés.

Comme si cela ne suffisait pas, vous avez, toujours unilatéralement et sans aucune concertation, du moins avec notre Organisation Syndicale, et au mépris le plus flagrant des prérogatives des élus, inscrit une réorganisation du Comité d'Entreprise dans le cadre du Plan d'Adaptation des Effectifs en novembre 2013.

Cette réorganisation ne se limitait pas à revoir une partie du fonctionnement administratif, elle empiétait sur des choix politiques qui sont du ressort des élus et prévoyait 6 suppressions de postes. Dès lors vous n'aviez d'autre choix que de stopper cette réorganisation. Mais plutôt que d'ouvrir une concertation vous avez joué manifestement la carte du pourrissement en suspendant le projet tout en revenant pas sur les suppressions de postes.

Bien évidemment, ceci n'a fait qu'aggraver un peu plus la situation et à contribué à exacerber encore davantage les tensions.

Un collectif, qui regroupait la quasi-totalité des salariés du Comité d'Entreprise (et l'ensemble des responsables administratifs qui ont également une « casquette » politique) s'est alors créé. Ce collectif a écrit à l'Inspection du Travail en oubliant de préciser que chacun de ses membres (ou presque) détenait un mandat électif ou désignatif.

Les audits demandés par le **SNB** (externe Technologia) et soutenu par lui (interne IG), en dépit des très fortes réticences qu'ont pu exprimer certaines organisations syndicales quant à cette volonté de transparence et de clarification, arrivent aux mêmes constats que ceux réalisés précédemment : il faut séparer clairement les rôles entre politique et opérationnel.

Aujourd'hui, à quelques jours du premier tour des élections professionnelles, et alors que les différents audits menés l'ont donc tous dénoncé explicitement comme une des causes premières génératrices des dysfonctionnements du Comité d'Entreprise, de nombreux salariés administratifs et responsables administratifs figurent de nouveau sur les listes électorales.

Seule notre organisation syndicale, le **SNB**, s'est attachée à ne perpétuer en aucune sorte ces pratiques anciennes où règnent le mélange des genres et la culture du conflit d'intérêt et qui engendrent également stress, dépression et souffrances au travail.

Ainsi, nous vous interrogeons sur votre motivation et sur votre possible volonté de voir se prolonger cette situation. Situation qui nous empêche de rendre les meilleurs services possible aux salariés dans un environnement de travail sain et agréable.